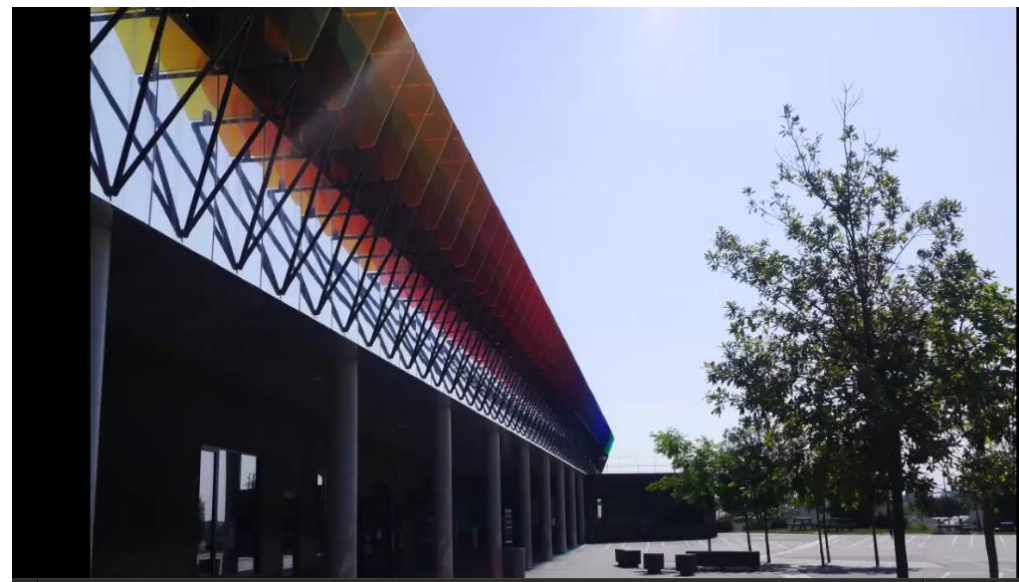




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centre d'information et d'orientation
Nantes



L'ORIENTATION ET L'AFFECTATION EN 3^{ème}

*CIO de Nantes
Collège Anne de Bretagne
Jeudi 2 Mars 2023*

SOMMAIRE

Orientation et affectation

1. Les possibilités d'orientation après la 3ème

2. Les procédures d'orientation et d'affectation



Différences entre vœux d'orientation et vœux d'affectation ?

Vœux d'orientation

= choix des intentions d'orientation provisoires (au 2^{ème} trimestre) et définitives (au 3^{ème} trimestre) entre :

- Seconde générale et technologique
- Seconde professionnelle
- Première année de CAP

Vœux d'affectation

= choix d'une formation et d'un établissement au 3^{ème} trimestre
-10 vœux maximum possibles dans l'académie et
-5 vœux hors académie.

Cela concerne aussi bien les lycées publics, privés que les centres de formation d'apprentis.

(Nécessité de contacter au préalable les établissements privés et de trouver une entreprise d'accueil pour l'apprentissage)

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 3^e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR
VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe
de votre compte EduConnect
ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

INTENTIONS D'ORIENTATION Du : 30/01/2023 Au : 10/03/2023

Conseil de classe du 2^e trimestre/1^{er} semestre : à partir du 13/03/23

- 1 Avant le conseil de classe**
Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes** : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} professionnelle ou 1^{re} année de CAP.
Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions d'orientation par ordre de préférence.
- 2 Après le conseil de classe**
Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION Du : 11/04/2023 Au : 26/05/2023

Conseil de classe du 3^e trimestre/2nd semestre : à partir du 30/05/23

- 3 Avant le conseil de classe**
Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**
Vous pouvez saisir jusqu'à trois choix en les classant par ordre de préférence.
En parallèle, dans Scolarité Services (service Affectation post-3^e), saisissez les demandes de formations et d'établissements dans lesquels vous souhaitez que votre enfant ait une place à la rentrée 2023.
- 4 Après le conseil de classe**
Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**
D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation. **Pas d'accord** : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.
Attention : la décision d'orientation définitive doit être compatible avec la formation demandée pour l'affectation.

DES RESSOURCES SUR LE SITE DU COLLEGE

🏠 Accueil ☰ Menu

👤 Connexion e-lyco

BIENVENUE SUR LE SITE DU COLLÈGE



Orientation et Affectation-3ème

Les familles sont invités à saisir les voeux provisoires d'orientation sur

UNSS
Union Nationale du Sport Scolaire

Imprimer sa licence UNSS

Comment imprimer sa licence?

CALENDRIER

FÉV	10H00 - 12H00
28	ATELIER NUMÉRIQUE À DESTINATION DES PARENTS ÉLOIGNÉS DU NUMÉRIQUE
MAR	13H00 - 14H00
2	CONSEIL VIE COLLÉGIENNE
MAR	18H00 - 19H30
2	RÉUNION SUR L'ORIENTATION-PARENTS DE 3ÈMES

1. LES POSSIBILITES D'ORIENTATION APRES LA 3EME



Orientation en fin de 3^{ème}

Les acteurs



La réflexion se construit en s'informant :

- **Auprès des personnels de l'EN:**

- Professeur Principal
- L'équipe enseignante
- Psy EN (Mme Fournier)
- RDV au CIO

- **Sites internet :**

- www.onisep.fr
- choisirmonmetier-paysdelaloire.fr
- **Publications et revues**
- •CDI (Kiosque ONISEP)

- **Lors des évènements organisés**

- •Stage de découverte de décembre
- •Journée de l'orientation du 20 janvier 2023
- •Intervention des Lycées
- •Portes Ouvertes des LEGT
- •Mini stages en LP (février avril)

APRES LA 3EME

**3 CHOIX
D'ORIENTATION**



CAP / CAPA







**2^{nde}
PROFESSIONNELLE**



**2^{nde} GENERALE ET
TECHNOLOGIQUE**

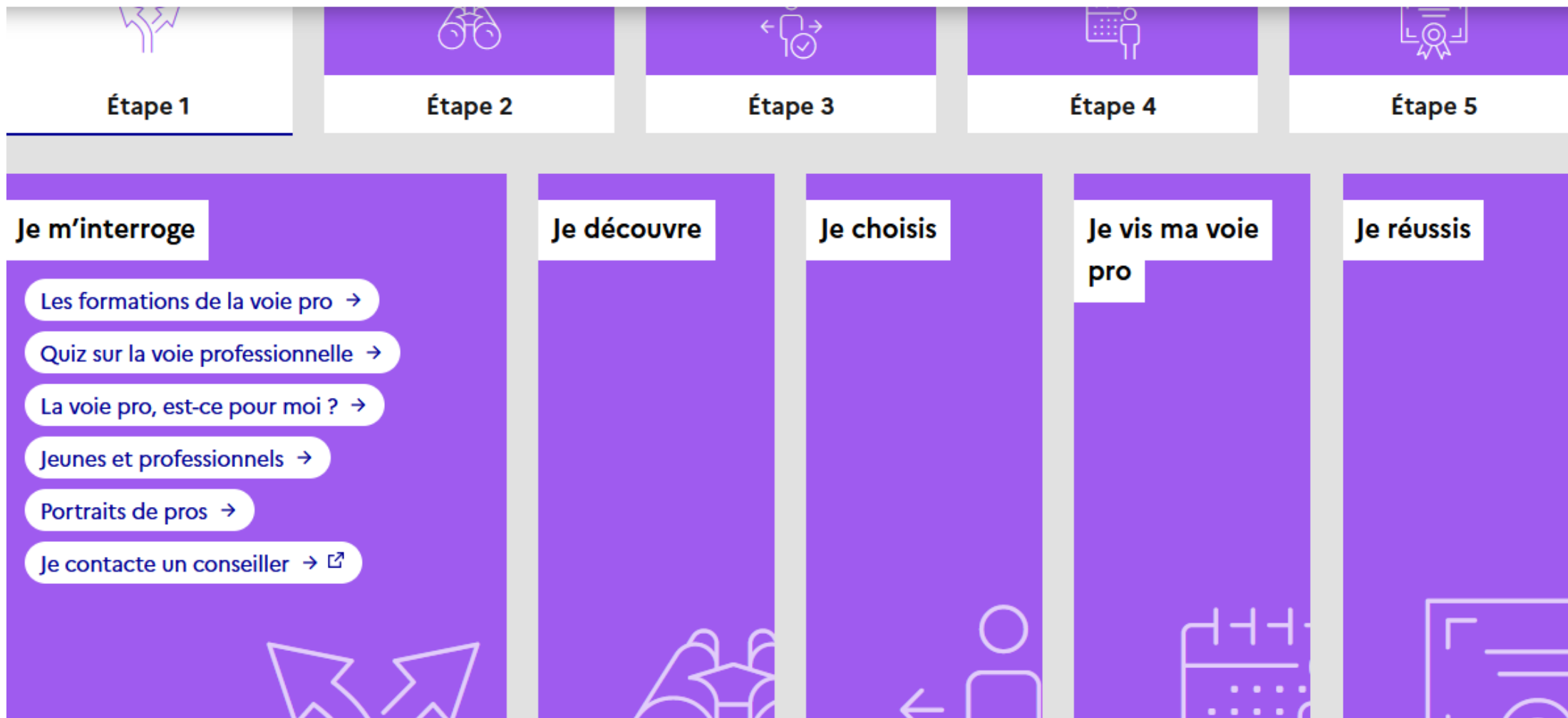
RECAPITULATIF DU SCHEMA DES ETUDES POST 3ème

VERS LA VIE ACTIVE OU FORMATIONS PROFESSIONNELLES (BP / MC / BTM) OU PASSERELLE VERS 1 ^{ère} PROFESSIONNELLE	VERS LA VIE ACTIVE OU POURSUITE D'ETUDES (BTS – Bac + 2)	ETUDES SUPERIEURES (BAC + 3 / 5 / 8) BUT / LICENCE / CPGE / DNMD / GRANDES ECOLES ...	ETUDES SUPERIEURES PLUTOT COURTES (BAC + 2 / + 3) BTS / BUT / DN MADE	
	BAC PROFESSIONNEL 	BAC GENERAL 	BAC TECHNOLOGIQUE 	
CAP / CAPA 	TERMINALE PROFESSIONNELLE Préparation : A la poursuite d'études A l'insertion professionnelle	TERMINALE GENERALE Tronc commun + 2 spécialités parmi les 3 choisis en 1 ^{ère}	TERMINALE TECHNOLOGIQUE Je poursuis dans ma série : STMG / ST2S / STI2D / STL / STAV / STHR / S2TMD / STD2A	
2 ^{ème} année CAP / CAPA	1 ^{ère} PROFESSIONNELLE (ON SE SPECIALISE DANS UN METIERS)	1 ^{ère} GENERALE Tronc commun + choix de 3 spécialités pour le Bac + section internationale + parcours bilingues + sections sportives	1 ^{ère} TECHNOLOGIQUE (STMG / ST2S / STI2D / STL / STAV) Tronc commun + matières spécifiques en fonction de la série	1 ^{ère} TECHNOLOGIQUE (STHR / STD2A / S2TMD)
1 ^{ère} année CAP / CAPA	2 ^{nde} PROFESSIONNELLE (ON CHOISIT UNE FAMILLE DE METIERS)	2 ^{nde} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE	2 ^{nde} SPECIFIQUE (TECHNOLOGIQUE : STHR / STD2A / S2TMD / SECTION INTERNATIONALE AMERICAINE)	
VOIE PROFESSIONNELLE		VOIE GENERALE OU TECHNOLOGIQUE		
APRES LA TROISIEME				

A. LA VOIE PROFESSIONNELLE : CAP ET 2^{NDE} PRO

Sites ressources : LA NOUVELLE VOIE PRO

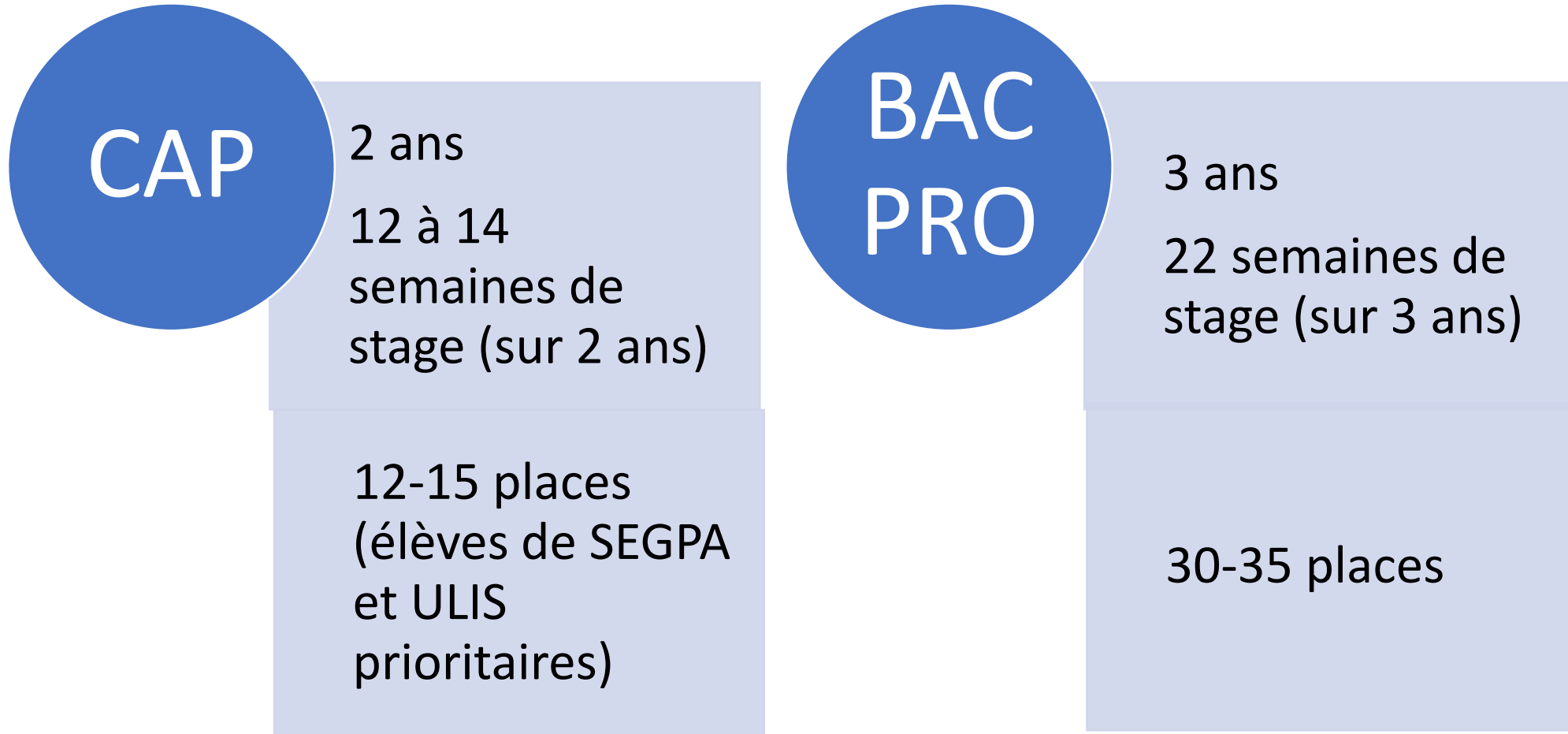
  NOUVELLE **VOIE PRO** 5 étapes pour réussir dans la voie professionnelle



<https://www.nouvelle-voiepro.fr>

LA VOIE PROFESSIONNELLE : CAP ET 2^{NDE} PROFESSIONNELLE

- Enseignement **théorique** et **pratique**
- Objectifs : développer des **compétences professionnelles**



CO-INTERVENTION

REALISATION D'UN CHEF D'ŒUVRE POUR LE GRAND ORAL

Horaires et enseignements en CAP et Bac pro

■ EN CAP

Des matières générales

15 ou 16H par semaine
appliquées au métier préparé

- français
- mathématiques
- sciences
- histoire-géographie et enseignement moral et civique
- langues étrangères
- sport,
- arts appliqués-cultures appliquées

+

4H par semaine
en arts plastiques ou en sport

Des enseignements professionnels

17 ou 18H
par semaine

Cours, travaux pratiques en atelier, en intérieur ou en extérieur

■ EN BAC PROFESSIONNEL

Des matières générales

16 ou 17H par semaine

- français
- mathématiques
- sciences
- histoire-géographie et enseignement moral et civique
- langues étrangères
- sport,
- arts appliqués-cultures appliquées

+

1H45 appliquée au métier

1H de prévention-santé-environnement

1H d'économie-gestion pour certaines spécialités

Des enseignements professionnels

13H45 par semaine
autour de la spécialité choisie

Cours, travaux pratiques en atelier, en intérieur ou en extérieur

Les familles de métiers en 2^{nde} professionnelle

Quelques exemples :

> MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE

> MÉTIERS DE L'AGENCEMENT, DE LA MENUISERIE ET DE L'AMEUBLEMENT

> MÉTIERS DE L'ALIMENTATION

> MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE ET RESTAURATION

∨ MÉTIERS DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE

- Esthétique cosmétique parfumerie
- Métiers de la coiffure

∨ MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

- Aménagement et finitions du bâtiment
- Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie
- Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente
- Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture
- Menuiserie aluminium-verre
- Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Travaux publics

Il existe **18 familles de métiers en seconde professionnelle.**



- Lorsqu'une 2^{nde} pro famille de métiers est proposée dans un établissement, celui-ci n'offre pas toujours l'ensemble des BAC Pro associés.
- Les BAC Pro en apprentissage ne sont pas regroupés en familles de métiers. Votre choix après la troisième portera directement sur la spécialité du BAC Pro.

Des poursuites d'études possibles

Après chacun de ces diplômes,
des formations en 1 an peuvent
spécialiser vos compétences.
Elles sont très adaptées aux
besoins en emploi.



Poursuite d'étude possibles à
BAC +3 ou à BAC +5

BTS : BAC +2

à savoir :
vous avez un BAC Pro,
vous avez des priorités
d'accès en BTS

L'APPRENTISSAGE EN CFA : CENTRES DE FORMATION POUR APPRENTIS

Alternance :

1 semaine de cours /

2 semaines en entreprise

Signature d'un contrat de
travail

5 semaines de congés payés



Il est difficile de
trouver un patron
> toujours faire des
vœux en LP au cas où...

Quelques conseils et points de vigilance

- Participer aux **mini-stages** ainsi qu'aux **journées portes ouvertes** des établissements, dans la mesure du possible...
- Faire les démarches nécessaires pour **l'apprentissage et l'enseignement privé**
- Certaines filières nécessitent un **dossier spécifique** (voir plus loin)
- Envisager **plusieurs vœux** : attention certains Bac Pro et CAP sont **très demandés** et la **sélection est sévère**

B. LA VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Sites ressources : Le guide de la région des PDL



L'ORIENTATION
EN RÉGION
DES PAYS DE LA LOIRE

**RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**

Après la 3^e
*Je m'informe,
je construis mon parcours*

01 Je ne sais pas quoi faire plus tard !

02 Bac général, technologique, professionnel ou CAP ?

03 Les formations et adresses en région

04 Faciliter mon entrée au lycée

*Rentrée
2023*

Icons: Email, Globe, Instagram, Twitter, YouTube, Facebook

<https://view.genial.ly/61b8989626ec880daf27d1ff>

5 étapes à la carte pour
construire mon avenir au
lycée



Étape 1

**Je construis
mon parcours au
lycée**

Les enseignements au lycée →

Le calendrier de l'orientation →

Des conseils pour s'orienter →



Étape 2

**J'explore le
monde
économique et
professionnel**



Étape 3

**Je découvre
l'enseignement
supérieur**



Étape 4

**Je précise mes
choix**

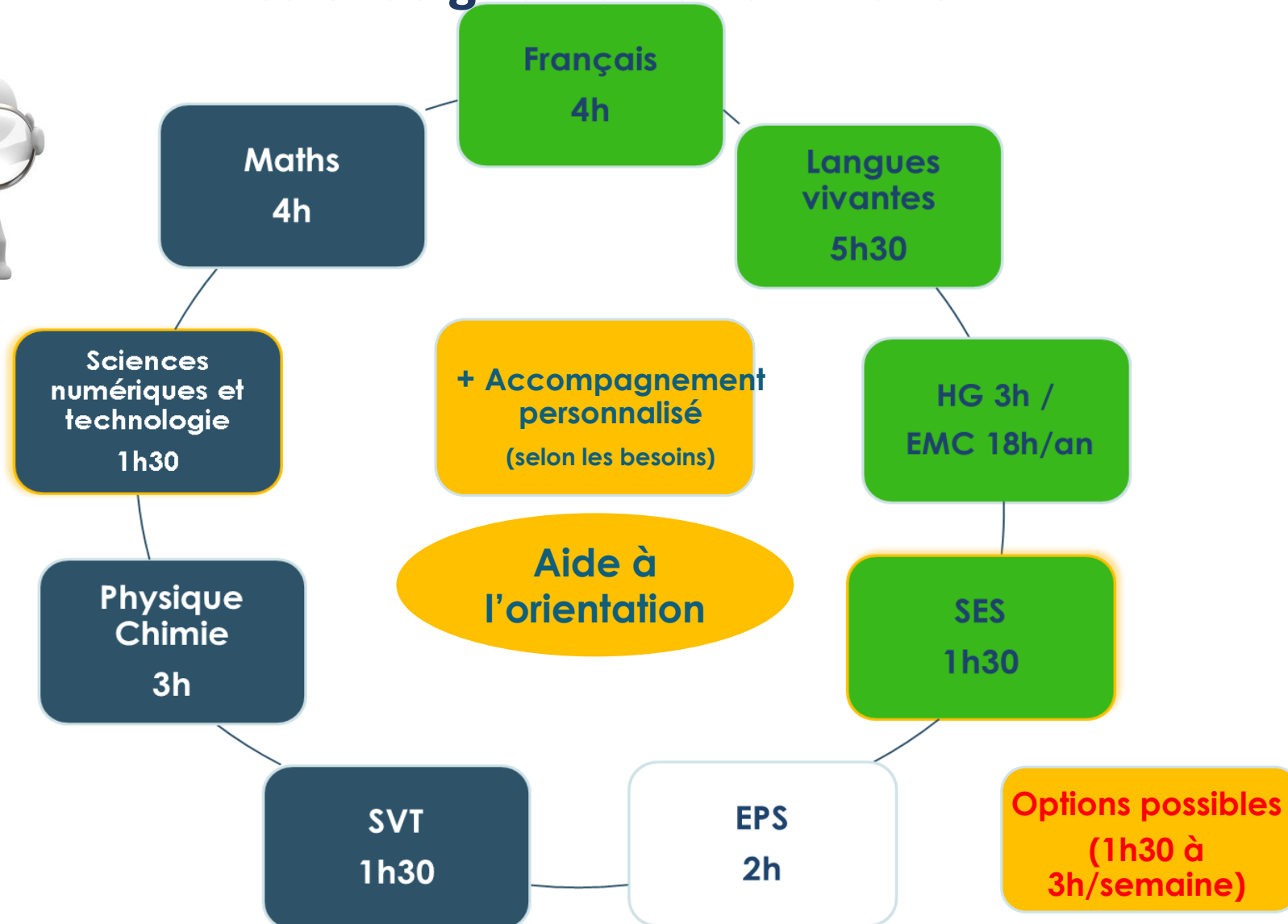


Étape 5

**Je passe à
l'action**

LA 2NDE COMMUNE : LA 2^{NDE} GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Les enseignements communs



Les enseignements optionnels dans les lycées de secteur (choix au moment de l'inscription)

Lycée CAMUS : Cinéma audiovisuel / Musique / théâtre / latin / Italien / management et gestion

Lycée MONGE : Science et labo / Science de l'ingénieur / Création et innovation technologique

Lycée LIVET : Science et labo / Science de l'ingénieur / Création et innovation technologique / Création et culture design (+ section Euro Anglais)

Retrouver les options et les spécialités de 1^{ère} et terminale sur le site de l'Académie



Région
académique
Pays de la
Loire

Académie

Scolarité / Études /
Examens

Enseignements

Politique
éducative

Concours /
Métiers / RH

Accès rapide ▾



<https://www.ac-nantes.fr/options-et-enseignements-de-specialite-dans-les-lycees-122233>

Accueil > Article > Options et enseignements de spécialité dans les lycées

OPTIONS ET ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ DANS LES LYCÉES



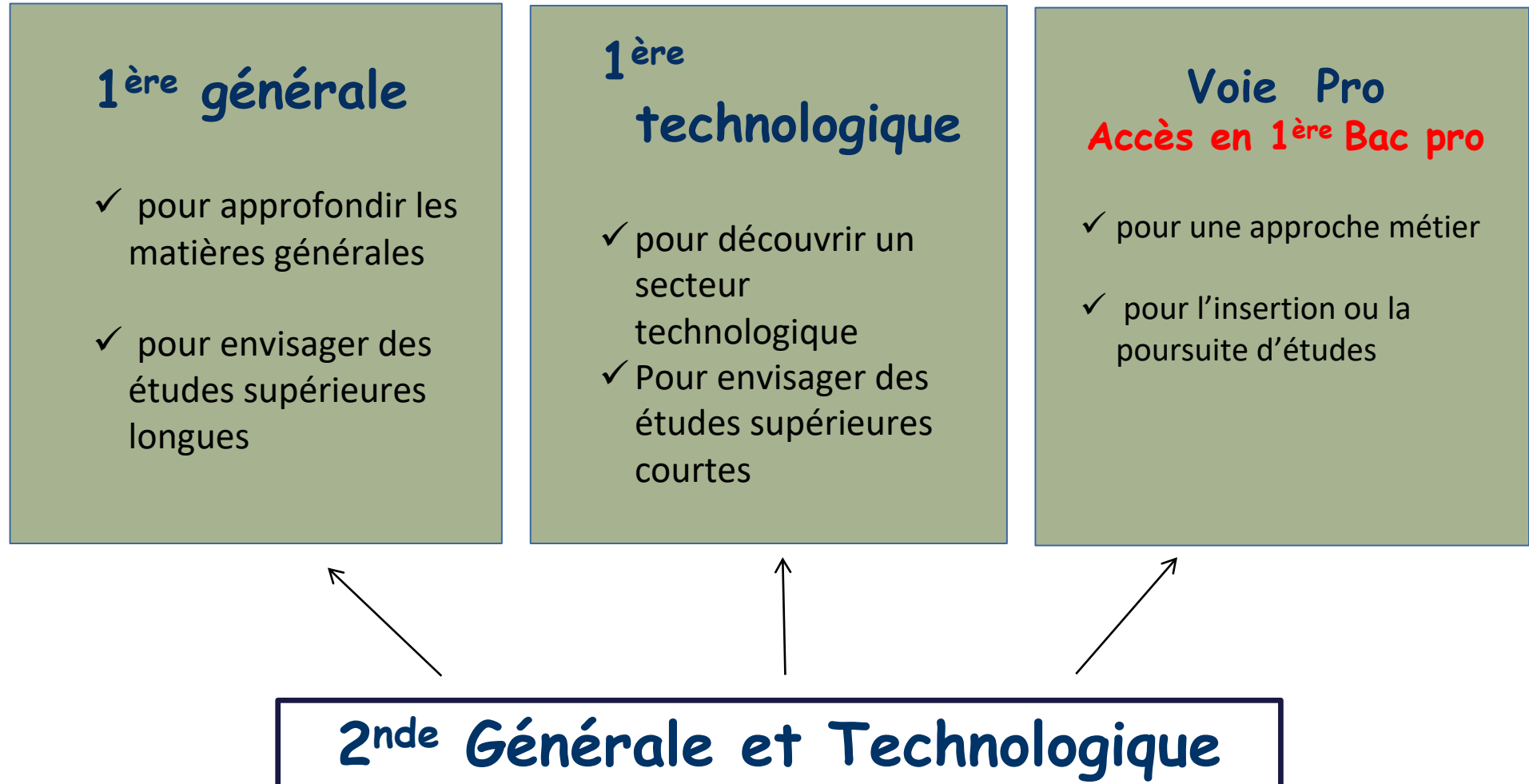
Partager

Tous les lycéens suivent désormais des enseignements communs qui assurent la maîtrise des savoirs

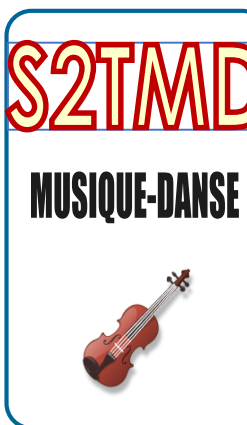
Après la seconde générale et technologique



Les choix possibles



LES SERIES TECHNOLOGIQUES



En établissement
agricole : lycée Terre
Atlantique

- * 2^{de} spécifique pour **STHR** (Nicolas Appert)
- * Option Culture et pratique de la danse / musique / théâtre pour **S2TMD** (Mandela ou Angers + conservatoire)
- * Option Création et Culture Design pour **STD2A** (Livet).

2. Les procédures d'orientation et d'affectation après la classe de 3ème




Les vœux d'orientation


Service en Ligne Orientation

- Saisie des vœux par les parents: Portail **Scolarité Services et choix du service « orientation »**
- Chaque parent possède un compte responsable mais **seul un parent peut faire des saisies** et des modifications. L'autre est en lecture seule.
- Les élèves peuvent consulter la saisie effectuée par l'un de leurs parents

Les étapes de la procédure d'orientation en 3^{ème}

- 
- **Avant le conseil de classe du 2^{ème} trimestre (mars),** les élèves et leur famille formulent leur(s) **vœu(x) provisoire(s)** via **le Service en Ligne Orientation (SLO)**.
Ces vœux concernent **les voies d'orientation** :
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage)
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
 - **Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre émet un avis provisoire d'orientation** sur une ou plusieurs voies d'orientation.
 - **Cet ou ces avis sont transmis à la famille via SLO**

Les étapes de la procédure d'orientation en 3^{ème}

- 
- **Avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre (fin mai)**, les élèves et leur famille enregistrent leurs **vœux définitifs d'orientation et d'affectation** via SLO (service en ligne orientation).

LA PROCEDURE D'ORIENTATION

La famille fait ses demandes sur la fiche dialogue (vœux définitifs)



Le conseil de classe émet une proposition d'orientation



ACCORD



Décision d'orientation
du chef d'établissement

DÉSACCORD

Entretien Famille
et
Chef d'établissement



Commission d'appel : fin juin



DEMONSTRATION SUR LE SITE DU SERVICE EN LIGNE

ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

<https://educonnect.education.gouv.fr/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e1s1>

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

Plusieurs vœux (jusqu'à 10) à classer par ordre de préférence

1 vœu = une formation + un établissement

- **Pour le privé, contacter directement les établissements souhaités.**
- **Pour l'apprentissage, contacter le CFA et rechercher un patron.**

QUELQUES REGLES POUR UN ETABLISSEMENT PUBLIC

Voie professionnelle
+
2^{ndes} sélectives

**Affectation selon un
barème ou sur dossier
(sélection)**

**Résultats scolaires et compétences
évaluées par les professeurs
+ Avis du chef d'établissement**

Eventuellement, dossier spécifique

- >> Risque de ne pas être pris
- >> Formuler plusieurs vœux

La plupart des 2^{ndes}
générales et technologiques

**Affectation selon
le secteur géographique**

Affectation automatique

- *sur décision d'orientation,
- *dans un établissement
du secteur (ex: Camus-Livet)

Rq : options choisies au moment de l'inscription

Affectation dans un autre lycée
sur dérogation

- >> Risque de ne pas être pris
- >> Formuler plusieurs vœux

LES CRITERES POUR DEMANDES DE DEROGATION (POUR VŒUX HORS SECTEUR GEOGRAPHIQUE)

Motifs par ordre de priorité		Justificatifs à vérifier par l'établissement d'origine	Justificatifs à vérifier par la DSDEN*
1	Elèves en situation de handicap		Notification MDPH à adresser sous pli cacheté au médecin conseiller technique de la DSDEN
2	Elèves nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité du lycée demandé		Certificat du médecin à adresser sous pli cacheté au médecin conseiller technique de la DSDEN
3	Elèves boursiers	Attestation de l'attribution de bourses de collège	
4	Elèves dont un frère/une sœur est déjà scolarisé-e dans l'établissement demandé (et y sera encore inscrit-e à la rentrée 2022)	Certificat de scolarité du frère ou de la sœur	
5	Elèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé	Distances entre établissements et des possibilités de transport	
6	Elèves devant suivre un parcours scolaire particulier		<ul style="list-style-type: none"> • Pour les sections sportives scolaires, sections d'excellence sportive et pôle espoir : justificatif d'admission sur les listes principales de recrutement . • Pour la continuité de parcours pour une LVA ou LVB non dispensée dans le lycée de secteur : justificatif de suivi de la LVA ou LVB dans l'établissement actuel
7	Convenances personnelles		Pas de justificatif, les représentants légaux précisent leur motivation sur l'imprimé de demande de dérogation.

Les secondes suivantes : 2nde GT enseignement agricole, 2nde GT option Création et Culture design, 2nde GT à recrutement sur dossier, ne font pas l'objet de demandes de dérogation.

Une fiche de demande à remplir et rapporter au collège avec les pièces justificatives



Fiche de demande de dérogation en 2^{de} GT hors secteur

A remettre à l'établissement de l'élève avec les pièces justificatives selon le motif de dérogation au plus tard pour le mercredi 25 mai 2022

Nom et prénom de l'élève : []	Établissement 2021/2022 (nom et ville) []
Date de naissance : [] Genre : <input type="radio"/> M <input type="radio"/> F	Classe : []
N° Identifiant National Elève (INE) : []	LV1 : [] LV2 : []
Nom et prénom du représentant légal 1: []	Nom et prénom du représentant légal 2 : []
Adresse : []	Adresse : []
@ : []	@ : []
[]	[]

Indiquez ci-dessous tous les vœux que vous avez formulés avec ou sans dérogation dans l'ordre de préférence. Vous devez formuler au moins un vœu pour un lycée de secteur afin de garantir une affectation dans un lycée public.

Vœux 2 ^{de} GT	Lycée souhaité (nom et ville)	Boursier oui/non	Dérogation oui/non	Numéros des motifs

Les affectations en juin 2022

Au Lycée GT

- Camus : 28 élèves (33 élèves en juin 2021)
 - Appert : 24 élèves (dont 2 STHR) (25 élèves en juin en 2021)
 - Lycée Livet : 32 élèves (22 élèves en juin en 2021)
 - Guisth'au : 4 élèves (3 élèves en juin en 2021)
 - Jules Vernes, la colinière , Saint-Félix, Sacré Coeur : 2 élèves pour chaque établissements
 - Clémenceau : 1 (4 élèves en juin en 2021)
 - Talensac, Loquidy, l'externat de Chavagnes , la Baugerie, les Bourdonnières, Saint-françois d'assise, Blanche de castille, la Perverie : 1 élève pour chaque établissement
-
- 38 dérogations acceptées / 48 demandes en juin 2022
 - 36 dérogations acceptées / 56 demandes en 2021
 - 43 dérogations acceptées / 55 demandes en 2020

Les affectations en juin 2022

- Audubon : 12 élèves (10 bac pro + 2 cap)
- Monge : 6 élèves (4 bac pro + 2 cap)
- Michelet : 4 élèves (3 bac pro + 1 cap)
- Arago , Goussier, Saint Félix, Pablo Néruda : 2 élèves
- Bougainville , Pierre Masson, La Baugerie, Talensac, Brottier, Léonard de Vinci, Trélaze : 1 élève

CAS PARTICULIERS en voie professionnelle

ⓘ Attention aux démarches et dates de remise des dossiers ! Dossiers généralement en avril

1^{ère} année de CAP Aéronautique - LP 3 rivières (Pontchâteau) – plus de dossier de candidature

2^{nde} pro. du BAC PRO Aéronautique - LP Brossaud Blancho (Saint Nazaire) – dossier à rendre le **jeudi 13 avril**

2^{nde} pro. du BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique - LEGTA (Laval)

2^{nde} pro Métiers de la Sécurité – LP Audubon (Couëron) – dossier à compléter en ligne avant le **11 avril**

2^{ndes} professionnelles du LP Maritime - J. Cassard (Nantes) – dossier à compléter **fin avril** l'an dernier

2^{nde} professionnelle **BAC PRO Electromécanicien Marine**

2^{nde} professionnelle **BAC PRO CGEM option Marin de commerce**

2^{nde} professionnelle **BAC PRO CGEM option Pêche**

2^{nde} pro Technicien en Prothèse Dentaire – LP Les Savarières (St Sébastien/L.) – dossier à compléter en avril l'an dernier

CAS PARTICULIERS : 2GT - Filières sélectives et dossiers

ⓘ Attention aux démarches et dates de remise des dossiers ! Dossiers généralement en avril

- **Classes bi-nationales** – Dossiers en avril (pas encore sortis)

Abibac-Allemand : Mandela

Bachibac-Espagnol : Mandela

Esabac-Italien : Camus

- **Sections internationales américaine** (Mandela – vendredi 31 mars) **ou britannique** (Grand Air, La Baule – vendredi 17 mars)

- **Sciences et Technique Théâtre Musique et Danse (S2TMD)** : sélection par le Conservatoire, auditions (pré-inscription jusqu'au 20 mars en ligne)
 - option musique (Mandela)
 - option danse (J. Du Bellay à Angers)

Enseignement optionnel « **Culture et pratique de la musique** » : sur dossier et audition (Mandela ou J. Du Bellay)

- **2nde GT agricole** : éventuelle régulation si demandes > places (sélection sur dossier et département d'origine)

ENTRETIENS INDIVIDUELS

AU COLLEGE

- **Jeudi matin**
 - **Vendredi**
- * Prendre RDV à la Vie Scolaire

AU C.I.O. DE NANTES

34 rue du Fresche Blanc
44322 Nantes
Tél : 02 40 94 00 12

En période scolaire

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Sur RDV de préférence

Pendant les vacances

Mêmes horaires
De préférence sur RDV

RDV possibles au CIO
avec Mme FOURNIER le mercredi après-midi
(une attestation de RDV peut être fournie)

